



Chers membres,

Nous vous souhaitons une excellente année 2017 et la réussite de tous vos projets professionnels.

Dans un souci d'améliorer la visibilité des activités au sein du GIFD, les membres du groupe actif vous invitent via cette première newsletter à prendre connaissance des travaux réalisés ou en cours.

Vous aurez de cette façon la possibilité de réagir et ou de poser des questions si vous le souhaitez, voire aussi de nous rejoindre lors d'un appel à participer à un groupe de travail.

Il vous suffira de nous contacter par mail pour marquer votre demande et votre intérêt.

Un groupe restreint du GIFD se réunit tous les trimestres pour partager des expériences et avancer dans différents dossiers en lien avec

- les projets nationaux en douleur (les équipes algologiques multidisciplinaires (EAM), adultes et pédiatrie ainsi que les centres multidisciplinaires de traitement des douleurs chroniques (CMTDC)
- les soins infirmiers lors de l'évaluation et du traitement des douleurs
- La reconnaissance de l'algologie pour les praticiens de l'art infirmier
- La formation en algologie

Nous serons ravis de vous lire, de vous aider et ou de vous rencontrer.

Sans plus attendre, voici les dossiers que nous avons abordés lors du dernier trimestre 2016.

1. Actualisation du site : Mme Pascale de Bue, notre Webmaster, nous sollicite régulièrement pour actualiser le site. Nous aimerions avoir vos commentaires sur le contenu et la structuration des informations, consultez- le régulièrement ! Nous pourrions également annoncer vos congrès et formations en algologie après accord du Conseil d'administration.

2. Une réunion organisée le 22 septembre 2016 par le SPF Santé Publique a réuni les différentes équipes impliquées dans l'EAM et les CMTDC. Les résultats des questionnaires quantitatifs et qualitatifs de 2015 ont été présentés lors de cette journée ainsi que plusieurs expériences de terrain. Les slides sont mis à disposition du public sur le site du SPF santé publique via le lien : Réunion nationale annuelle du 22/09/2016 -

Présentations & programme :

[www.health.belgium.be/.../douleur20160922\\_ppt.pdf](http://www.health.belgium.be/.../douleur20160922_ppt.pdf)

Le SPF Santé publique a envoyé en ce début d'année les questionnaires relatifs aux activités réalisées par les EAM et CMTDC.

Si vous avez des difficultés et ou des commentaires, prenez contact avec Mr Omer Vanhaute, responsable des projets douleur au SPF Santé publique

[chroniccare@sante.belgique.be](mailto:chroniccare@sante.belgique.be)

3. Congrès acn le 13/12/2016 : vous étiez plus de 230 participants à Ottignies, un beau succès ! Les présentations sont disponibles sur le site du GIFD

4. Nouvelle législation sur péridurales antalgiques : AR 11-09-2016 modifiant article 12 de l'annexe de l'AR 14-09-1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités. Cet AR sera mis à disposition sur le site du GIF

5. Nous poursuivons les échanges à propos de l'élaboration d'une brochure d'information sur l'utilisation de la morphine, destinée aux patients.
6. Parmi les mesures d'économie de la Ministre M. DeBlock pour les soins de santé, l'une d'elle concerne les patients atteints de fibromyalgie et de fatigue chronique : la suppression des 60 séances de kinésithérapie au 1<sup>er</sup> janvier 2017, désormais les patients ne bénéficieront plus que 18 séances une fois dans leur vie.
7. Le Conseil Supérieur de la Santé a émis des recommandations pour l'utilisation du Méopa. Elles sont disponibles via le lien suivant <http://www.health.belgium.be/fr/avis-9299-protoxyde-dazote>
8. Echange sur l'usage de l'aromathérapie en milieu hospitalier

L'aromathérapie se développe dans certains hôpitaux. Cependant, une formation complémentaire s'avère indispensable car les huiles essentielles ont tout comme les autres antalgiques des règles d'administration et de surveillance à respecter. Avez- vous une expérience à partager dans ce domaine ?

9. Le GIFD comprend **241** membres fin décembre 2016

Le GIFD se réunira le 3 avril prochain

**Bon début  
d'année à tous !**

